**La place et le rôle de la France dans le monde**

Fière de sa puissance et de son influence passée, mais aussi d’une vocation politique qu’elle considère volontiers universelle depuis la Révolution, la France revendique un rôle mondial de premier plan, qu’elle a su parfois conserver dans les domaines diplomatiques et culturels. Cependant son insertion dans la mondialisation contrastée, l’émergence de nouveaux concurrents creuse le décalage entre ambition et réalité, alimentant la rhétorique du « déclin français ».

Pourtant si elle n’est plus une grande puissance, la France possède de nombreux atouts qui lui permettent de jouer un rôle notable dans le monde : 6ème PIB mondial, puissantes FTN, siège permanent à l’ONU, arme nucléaire, image de marque culturelle et patrimoniale, avec Paris comme vitrine.

1. **Une puissance moyenne en pleine évolution :**
2. **Les territoires français :**

La France dispose de territoires nombreux dans le monde entier, de part son héritage colonial. L’empire colonial français s’est constitué en deux étapes :

* XVIème-XVIIIème siècle : la première colonisation l’a vu s’emparer de ses terres américaines, Québec et Antilles, et de quelques confettis aux Indes. La plupart de ces colonies sont perdues au profit de la GB après la guerre de 7 ans en 1763.
* XIXème-XXème siècle : Afrique, Asie et Polynésie, deuxième empire mondial.

Cet héritage a permis à la France de conserver des terres à travers le monde, nommé « confettis d’empire » : une douzaine de possessions insulaires réparties entre Atlantique, Pacifique sud, Indien, Antarctique + Guyane. En tout 121.000 km² pour 2,7 millions d’hts, avec des statuts variés d’autonomie, grandissantes avec des politiques de décentralisation croissante, qui donnent de plus en plus d’autonomie.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| DROM | Même statut que départements et régions métropolitaines.  Régons ultra-périphériques de l’UE. | Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte | Autonomie dans certains domaines. |
| COM | Territoires aux statuts divers. | St Pierre et Miquelon, St Barthélémy et St Martin, Wallis et Futuna | Autonomie plus large |
| Pays d’Outre-mer | Territoire *sui generis* | Nouvelle-Calédonie | Evoluant vers l’indépendance (référendum de 18,20 et 22 ont abouti à la victoire du non) |
| TAAF | Territoires gérés depuis la Réunion | Terres australes et antarctiques françaises |  |
| Propriété domaniale |  | Ile Clipperton |  |

Ces territoires accordent à la France une présence géostratégique partout dans le monde, avec différents avantages :

* Présence militaire : capacité de projection et d’intervention rapide + surveillance et sécurisation des routes maritimes. Exemple des Fazsoi à la Réunion, qui permettent d’agir dans l’océan indien à travers différentes missions de lutte contre la piraterie (mission Atalante), de contrôle de l’émigration, d’aide humanitaire (Madagascar après Cyclone), mais aussi d’intervention armée (intervention aux Comores contre coup d’Etat en 95, participation à l’opération Turquoise au Rwanda en 94,….
* Aérospatiale : centre de Kourou en Guyane après 1964 et l’abandon du site algérien, profitant de la bonne latitude. Le CSG a fait décoller plus de 300 fusées, induisant 8000 emplois indirects soit 16% de la pop active guyanaise (30% es salaires).
* Nucléaire : essai nucléaire en Polynésie (Mururoa).

La situation de dépendance de ces territoires d’outre-mer est très grande vis-à-vis de la métropole, avec des dynamiques économiques locales faibles, comme le centre spatial en Guyane ou l’extraction de nickel en Nouvelle-Calédonie. La santé économique et sociale de ces territoires dépend donc en très grande partie des transferts financiers de la métropole, publics et privés, tandis que les liens avec les espaces régionaux restent ténus, sauf peut être pour la Nouvelle-Calédonie dont le port en haut profonde est un hub de la région océanique.

Par ailleurs la France a gardé des liens forts avec les anciennes colonies qui ont pris leur indépendance. Les liens économiques ont pu être notamment illustrés par le franc CFA en Afrique subsaharienne, monnaie commune de l’ancien empire français d’Afrique pendant 60 ans, dont la France était la garante : réserves de change au Trésor public français, convertibilité CFA-euro, fixité de la parité entre les deux, libre circulation des capitaux. Le système symbole de colonialisme a été abandonné en 2019, remplacé par l’Eco, dont la France demeure cependant la garante financière. Plus largement les liens économiques sont marqués par la place des échanges et des FTN françaises en Afrique, comme par exemple Bolloré qui gère la plupart des ports de l’ancien empire, où Elf -Total et par des liens diplomatiques où la France a soutenu parfois militairement de nombreux régimes souvent peu recommandables. Ces liens parfois entachés de corruption ont été nommé « Françafrique ».

Enfin les territoires français d’outre-mer permettent à la France de disposer d’une place stratégique dans le contrôle des mers, deuxième puissance mondiale par sa ZEE, derrière les Etats-Unis mais loin devant l’Australie. Elle dispose ainsi de 12 millions de lm² de ZEE ( dont 40% en Polynésie), vaste zone où elle peut contrôler les trafics et disposer des ressources, mais aussi assurer une politique de protection des mers par la mise en place de réserves naturelles.. Consciente de cette puissance, la France a entamé depuis le XXI7me siècle une politique de demande d’extension jusqu’à 350 milles de ses ZEE, partiellement autorisées aujourd’hui. Certaines ZEE restent cependant âprement disputées, comme par exemple le conflit autour de St Pierre et Miquelon qui n’est toujours pas entièrement résolu.

1. **Une place fragilisée dans l’économie mondiale :**
2. **Une place qui reste importante :**

La France garde une place importante relativement à son poids démographique et territorial dans le monde.

* 7ème PIB au monde, dépassé par l’Inde, au coude à coude avec la GB.
* Un secteur des services extrêmement compétitif et largement excédentaire, porté par des services de pointe comme la banque et les assurances (Sté Géniale, BNP, Axa), mais aussi des services plus classiques comme la grande distribution (Carrefour, Auchan).
* Un secteur industriel qui reste compétitif, malgré une désindustrialisation importante qui fait que le secteur ne constitue plus que 12,5% du PIB. Plusieurs secteurs sont menés par de grandes FTN dans les premières mondiales : le luxe, dont la France est leader mondial avec LVMH et Loréal, Moët-Hennessy) ; la pétrochimie (Total) ;le BTP avec Bouygues ; du matériel de transport (Michelin, Alsthom, Renault, Peugeot) ; de la pharmacie (Sanofi) ; de l’aéronautique ‘(Airbus, Dassault), de l’environnement et de l’eau (Véolia, Engie) ; du nucléaire civil(EDF).
* Une agriculture qui ne constitue plus que 2% du PIB, mais qui a su se tourner vers une production de haute intensité et de qualité. Elle reste à la première place européenne et la septième mondiale en terme de production, et 6ème en valeur à la place des importations, avec des valeurs phares comme le vin et la viande bovine, premier exportateur mondial, ou les céréales.. Elle permet de dégager un excédent commercial important, de 7,8 milliards en 2020. Elle est portée par des grands groupes mondiaux dont Danone est le fer de lance.

Globalement l’économie française est portée par ses grandes FTN parmi les premières mondiales, qui marquent l’économie française : elles sont 31 dans les 500 mondiales, contre 29 pour l’Allemagne et seulement 6 pour l’Italie. Sa place dans l’économie mondiale est marquée par sa place dans les flux de marchandises (5ème exportateur et importateur mondial) et d’IDE (2ème pays émetteur)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| FTN | Rang mondial | FTN | Rang |
| Total | 20 | EDF | 110 |
| AXA | 46 | Engie | 126 |
| Carrefour | 81 | Renault | 143 |
| Crédit agricole | 91 | Auchan | 164 |
| Peugeot | 96 | Société Générale | 174 |
| BNP | 104 | Christian Dior | 187 |

1. **Mais qui s’affaiblit :**

La place de l’économie française dans le monde s’affaiblit, passant de 5,8% des exportations en 1995 à 3% en 2019, et connaissant depuis le milieu des années 2000 un déficit commercial croissant, signe du déficit de compétitivité. Tous les pays industrialisés connaissent globalement cette tendance, mais la France la connait particulièrement accentué, notamment par rapport à son voisin allemand.

Cette affaiblissement souligne d’une part la montée en puissance structurelle des PED, qui logiquement grignote des parts de marché. Mais elle s’explique aussi par des facteurs particuliers :

* Production de moyenne gamme, peu de nouvelle tech, R&D faible. Mais tentative de soutenir l’innovation depuis quelques années (pôles de compétitivité)
* Tissu industriel PME PMI fragile : héritage d’une politique favorisant les grands groupes depuis 1945= pas assez innovantes, pas préparées à l’internationalisation, fonds propres réduits, peu d’intégrations avec les FTN ( différentiel avec l’Allemagne). Mais tentative de soutien pour licornes (start up) et PME afin qu’elles puissent être innovantes et passer au stade d’ETI comme en Allemagne. ( BPI, incubateurs, pouponnières, crédit impot recherche, crédit impôt innovation)= French tech a le vent en poupe dans certaines secteurs comme domotique, film d’animation, jeux video, etc ;..
* Rigidité des marchés : climat social, coût du travail, législation des marchés fait peur. Mais depuis 10 ans gros travail de flexibilisation des marchés : flat tax, loi travail, loi simplifications, etc… Coût du travail désormais inférieur à celui de l’Allemagne, etc… Investissements reviennent en masse, France premier européen et continue croissance malgré Covid alors que les autres ont baissé.

1. **Une influence gépolitique en recul :**
2. **Un acteur important de la gouvernance mondiale :**

* *Présence importante au sein des institutions internationales :*
* Siège permanent et droit de veto à l’ONU : utilisé 18 fois lors de la guerre froide, puis plus depuis 1991, mais menace de le faire en 2003 contre invasion de l’Irak.
* Fait partie des clubs de discussion comme le G7, le G 20, etc… G8 est né d’une initiative française de VGE en 75, même s’il n’est créé qu’en 1998.
* La France fait partie de 190 organisations internationales. Elle a plus de 19.000 ressortissants dans les organisations internationales, 2ème derrière les US : ce chiffre s’explique pour des raisons historiques, la France étant souvent à l’origine de la naissance de ces organisations. D’autre part elle accueille sur son sol des institutions puissantes comme l’Unesco, l’OCDE ou Interpol.
* Elle parvient à placer ces membres à des postes influents, comme à la tête du FMI (DSK, Lagarde), à l’OMC (Pascal Lamy), à l’Unesco (Audrey Azoulay) ou dans les instances européennes (Delors à la commission, Lagarde à la BCE).

Au sein de ces instances la France milite pour le multilatéralisme et une régulation globale des problèmes, tout en cherchant à préserver son influence. Elle milite notamment au sein de l’ONU pour :

* Le maintien de la paix et de la sécurité : 940 casques bleus français déployés (75.000 en tout), et participation à de nombreuses opérations de maintien de la paix : Finul (Loban),Minsuca (RCA), Minusma (Mali). Elle appuie de plus par des opérations nationales ces opérations de l’Onu comme avec Barkhane et le G5 Sahel au Sahel, ou Sangaris jusqu’en 2016 pour le Centrafrique. Elle joue aussi un rôle dans le désarmement en soutenant le projet TICE (arrêt des essais nucléaires).
* La défense des droits de l’homme : participation à la création du TPI et de la CPI. Place importante au conseil des droits de l’homme. Milite pour un moratoire de l’ONU appelant à l’abolition universelle de la peine de mort.
* Le dvpt durable : signature des différentes Cop et Cop 21 de Paris en 2015.
* La réforme de l’ONU : encadrement du droit de veto, notamment interdiction de l’utiliser pour massacre de masse ; élargissement du conseil de sécurité. (Allemagne, Brésil, Japon, Inde sièges permanents).
* Diplomatie française très présente et active, troisième réseau mondial derrière les US et la Chine. Notamment en Afrique, même si Françafrique en recul.
* Foyer important de l’altermondialisme. Notamment foyer de l’association Attac, fondée en 1998, qui est à l’origine du Forum social mondial et de l’unité du mouvement alter-mondialiste, et milite pour la mise en place de la taxe Tobin. Derrière Attac le mvt altermondialiste français est très divers, composé d’ONG (MSF,…)de réseaux informels (Anonymous), d
* ’écolo, de libertaires, de centres de recherche

Elle obtient certains succès comme la lutte contre l’intervention en Irak, la COP 21 de 2015, ainsi qu’un certain effet d’entrainement lors des présidences de Trump et Bolsonaro. Sa présence importante au sein des organisations internationales et son réseau diplomatique ne peuvent cependant cacher que son influence est en réalité plus restreinte, loin derrière les US et la Chine, et même derrière l’Allemagne considérée sous Merkel comme la clef de voute de l’Europe. Comme l’ont illustré plusieurs épisodes : résultats modestes de la présidence G8/G20 en 2011 face à la crise ; incapacité de convaincre ses alliés d’intervenir en Syrie en 2013 ; marginalisation lors de la guerre en Lybie pour soutenir le maréchal Haftar contre l’ONU et renversé par la Turquie puis du Haut-Karabakh ; humiliation diplomatique lors de la crise Ankus au Pacifique.

Face à ce recul, volonté de refonder une diplomatie plus pragmatique, avec une réorganisation du Quay d’Orsay et une rationalisation du réseau diplomatique : l’idée est de conserver un pouvoir d’influence, mais essentiellement dans le cadre l’Union Européenne et à moindre coût.

1. **Une puissance militaire de premier plan:**

La France reste 6ème au monde pour son budget militaire en 2021, derrière les US, Chine, Inde, Russie, Arabie Saoudite. La GB est au coude à coude. Le budget en 2021 est de 2%, le but étant de le pousser vers 2,5% dans le cadre de la reprise des tensions inter-étatiques en Europe mais aussi dans la zone indo-pacifique. Le budget est soutenu par un solide complexe militaro-industriel en partie publique : Thalès, Safran, Dassault, Airbus, Eurocopter,…

La France est l’un des rares pays à disposer d’une force armée globale, capable d’intervenir rapidement dans le monde entier. Elle fait d’abord partie depuis les années 60 et l’opération Gerboise bleue de la force nucléaire : 300 têtes nucléaires environ, dans une stratégie de dissuasion graduée. La France poursuit ses efforts de maintien et de modernisation de son parc nucléaire, ce qui entraîne parfois des tensions avec d’autres pays (essais de Mururoa, tensions N-Z et Asutralie) Elle dispose en outre d’un armement technologique complet et d’une force de projection permanente : sous-marins lance-missiles, Rafales, porte-avion Charles de Gaulle. Cette présence est relayée par des bases dans le monde entier dans les DROM COM et parfois implantées chez des partenaires, bien que ce nombre se soit réduit avec la fermeture des nombreuses bases dans les anciennes colonies :

* Allemagne.
* Djibouti.
* Sénégal.
* Gabon
* EAU.
* Côte d’Ivoire.

Elle dispose d’autre part d’un réseau d’alliance dont la principale est évidemment l’OTAN, quitté en 66 mais retourné en 2009, sans passer cependant sous le commandement nucléaire global. L’alliance européenne est évidemment aussi primordiale, mais la défense européenne reste balbutiante. Les nombreux refus de la création d’une armée commune depuis l’échec de la CED en 54 n’ont pas permis à l’Europe d’avoir une défense commune. Néanmoins l’UE dispose d’une Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) depuis 1992, avec la constitution d’un corps européen réduit d’action rapide et d’un cadre de défense commune, au sein duquel les nations sont censées mettre au service de l’UE des militaires. Plusieurs opérations sont ainsi menées dans le monde, la France fournissant un contingent important (175 militaires). La France pousse depuis des années à la création d’une défense commune et d’une armée commune, qui se heurte cependant à la réticence de ses partenaires à dépenser plus et à s’éloigner du parapluie de l’OTAN. Dans ce cadre des partenariats renforcées ont été signés avec la GB, jusque dans la coopération nucléaire, que le Brexit ne devrait pas remettre en cause. La récente guerre en Ukraine couplée à la présidence française de l’UE pousse cependant l’UE à se réarmer et à faire avancer sa défense commune ; la réactualisation de l’OTAN laisse le projet cependant encore fragile.

La France intervient dans le monde : en 2020 environ 7000 militaires étaient en OPEX (opérations extérieures). Les plus importantes sont au Sahel (Serval au Mali mais terminée, Barkhane avec 5100 hommes), au Liban, en Côte d’Ivoire et à Djibouti. L’Afghanistan était aussi un territoire important avant le retrait en 2014. Elle intervient aussi dans de nombreuses opérations sous le couvert de l’ONU (Lybie, Liban, Centrafrique, Mali,…) mais aussi de l’OTAN (Afghanistan, Kosovo,…) et de l’UE (Somalie contre la piraterie, Mozambique pour la formation des armées, Bosnie dans le cadre de l’Eurofor,..).

Depuis les années 2000 la stratégie a connu une inflexion dans la lutte contre le terrorisme, sur fond d’attentats sur le sol national : 2015 à Paris, 2016 à Nice et à Paris, 2018 dans l’hypermarché de Trèbes, 2020 Samuel Paty. La France a connu 270 morts et plusieurs milliers de blessés, pays dvpés le plus touché depuis la proclamation de l’EI en 2014.

La France s’est alors engagé sur un double front :

* Défensif avec une sanctuarisation du territoire : proclamation de l’état d’urgence en 2015, plan Vigipirates et Sentinelles et mobilisations sass précédent des forces de police et militaires sur le sol français.
* Offensif, en ciblant Daesh comme principal ennemi. Aux frappes internationales en Syrie, en Lybie et en Irak, la France a rajouté son intervention au Sahel à travers Barkhane et Serval, et globalement une traque constante du terrorisme international à travers des actions des forces spéciales et des drones.
* Cette réorientation a poussé à une politique plus conciliante sur le front de l’est, notamment avec la Russie, malgré les discours alarmistes ( et justes) des pays de l’est. La guerre en Ukraine a changé la donne.

1. **En recomposition :**

Le coût de la défense est cependant jugé trop important pour la France, qui n’a de cesse de stabiliser son budget depuis les années 90 dans une perspective de rationalisation et de réduction des opérations extérieures (un milliard d’euro par an). Les différents Livre Blancs des dernières années ont jugés les objectifs de modernisation technologique et de polyvalence inatteignables seuls. La direction adoptée est alors la mutualisation : entre les forces armées, Défense et Ministre de l’intérieur ; entre la France et ses alliés, notamment européens. Dans ce cadre la France a déjà obtenu d’enlever ses coûts de défense de son déficit auprès de l’Europe, car considéré comme un effort contre les risques qui profite à tous, ainsi que la participation de certains alliés à ses opérations, comme au Mali par exemple.

En 2013 le 4ème Libre Blanc a redonné les actes principaux de dvpt :

* Protection du territoire.
* Dissuasion nucléaire dont les moyens sont préservés.
* Opex : le cercle des intérêts français est cependant réduit au « voisinage immédiat », même si le Maghreb et le Sahel restent définis comme « zones prioritaires ». La France souhaite y investir ses alliés tout en gardant ses bases et sa position dominante. Parallèlement l’Aise est déinfie comme une « zone de coopération politico-stratégique » où la France « tiendra ses responsaibilités de puissance mariitme », comme l’a montré le projet avorté de partenariat stratégique avec l’Australie et la vente de sous-marins
* Le devpt des capacités militaires est limité à quelques projets comme la production d’un missile antinavire léger avec la GB. Le budget des R&D de 750 millions a cependant été préservé.

Depuis la guerre en Ukraine la donne a changé. Dès 2017 la présidence Macron a réenclenché un plan de remilitarisation, avec une loi pluriannuelle visant à augmenter le budget de la Défense pour parvenir à 2% en 2025. La guerre en Ukraine a conforté cette stratégie et l’a même amplifiée, la France se découvrant sous-préparée, notamment en matière de munition. Cette nouvelle donne réoriente la stratgéie militaire française, se tournant désormais vers l’est et se retrouvant dans un Otan pourtant jugé en mort cérébrale il n’y a pas si longtemps, mais aussi dans le dvpt d’une défense européenne où tout est à construire, et om la France entend jour un rôle de leader.

1. **Un rayonnement culturel important :**
2. **La Francophonie :**

La langue est l’un des vecteurs du rayonnement culturel français. Elle est la 5ème langue parlée dans le monde (chinois, anglais, espagnol et arabe first), avec 120 millions de natifs et 150 millions de locuteurs partiels. La carte de la francophonie se confond largement avec celle de la colonisation, et en ce sens elle est portée par le fort courant démographique des pays africains où elle est fortement implantée. Toutefois dans la plupart de ces pays le français est surtout utilisé par l’élite et n’est pas vraiment une langue vernaculaire. Elle sert toutefois dans le cadre des études supérieures et dans l’administration, ce qui lui donne une garantie de pérennité lorsqu’il n’y a pas de programme pour nationaliser les enseignements, et est garante de prestige. D’autre part le français est langue officielle dans 32 états et langue de travail dans de nombreuses organisations internationales, comme l’ONU, l’UE ou encore le CIO. Ce statut de langue de la diplomatie avec l’anglais est cependant largement remis en cause aujourd’hui, avec des projets d’abandon nombreux au profit du seul anglais.

Cette langue française est consciemment portée par plusieurs organisations. L’organisation internationale de la francophonie fondée en 1970 regroupe aujourd’hui 77 pays et 890 millions d’habitants. Les réseaux des Alliances françaises enseignant la langue et diffusant la culture à l’étranger, et des lycées français à l’étranger, souvent prestigieux participent du dynamisme de la langue. Le projet global qui a pendant longtemps été la défense pure de la langue notamment face à l’anglais a été depuis réformé devant l’inutilité de la tâche, pour former un plus vaste projet culturel, mettant en valeur la diversité culturelle, le respect des droits de l’homme, la gouvernance démocratique et solidaire, l’attachement au multilatéralisme. La réforme de l’OIF qui inclut désormais de pays n’ayant pas le français comme langue vernaculaire ou officielle, comme l’Albanie, en est le reflet. La vigueur du français dépendra cependant surtout de son usage comme lingua franca dans les états en croissance démographique du sud du Sahara, conditionnés par les capacités à offrir aux locuteurs des perspectives économiques, donc conditionnés à l’implication de la France dans le dvpt économique de ces pays.

1. **Une image culturelle forte et singulière :**

La France jouit d’un rayonnement culturel de tout premier ordre, même si elle ne peut rivaliser avec les Etats-Unis. Ce rayonnement s’appuie sur une grande richesse supports culturels et artistiques, qui se symbiose en un concept : « l’art de vivre » à la française

* La musique : Berlioz, Ravel, Debussy, mais aussi la French Touch.
* Peinture : impressionnisme (Monnet, Manet, Degas, Pissaro, etc…)
* Sculpture : Rodin.
* Littérature : philosophe des Lumières ; Hugo, Zola, Proust, Camus ; nouveau roman (Sarraute, Robe Grillet) ; Nothomb, Weber…
* Philosophie : Camus, Sartre, Lacan, etc..
* Le cinéma : nouvelle vague. La France est l’un des rares pays à exporter au-delà de ses frontières.
* Un patrimoine : sites naturels spectaculaires (Alpes, côte d’Azur, Mont saint Michel), remarquable patrimoine architectural et urbain dont la vitrine est parisienne, avec 44 sites inscrits à l’Unesco, qui est installée en France.
* Une réputation de savoir-faire dans le luxe, la gastronomie et plus généralement l’art de vivre.
* Une réputation d’innovation avec le concept de French Touch qui se décline dans la musique (électro), les jeux video, l’animation etc…
* Elle dispose d’infrastructures culturelles de tout premier ordre, passant par les musées, les opéras, les théâtres, les stades, mais aussi le simple réseau de bibliothèques ou de MJC locales.

Paris est la vitrine de cette puissance culturelle, concentrant le patrimoine culturel et bénéficiant de l’image de la ville-lumière, mais concentrant aussi des infrastructures d’accueil et de communication de première qualité, ainsi que des infrastructures culturelles parmi les premiers au monde. Ville la plus visitée du monde avec 30 millions de visiteurs dont 18 millions d’étrangers, première destination pour les congrès, leader mondial des foires et des salons. La ville perd cependant peu à peu de son importance dans la course à l’innovation et à la création culturelle, dépassée par N-Y, Londres ou même Berlin. Le risque est que la ville se fige dans une image de belle endormie, ville-musée romantique quelque peu assoupie.

Enfin l’image de la France est fortement associée à des valeurs spécifiques, lui permettant d’acquérir un « pouvoir de pensée globale » (Pascal Boniface) extrêmement rare et précieux. Héritée de la riche histoire du pays, et notamment de la période des Lumières et révolutionnais, marquée par la DDHC, la France est associée aux valeurs démocratiques et de Liberté, Egalité, Fraternité, lui accordant une capacité d’imagination et un sens des coalitions et de défenseur du mutilatéralisme reconnu. Selon un sondage récent 90% des Marocains, 85% des Indiens, 77ù des Brésiliens, 70% des Polonais pensaient que la devise française allait bien au pays. Cette image permet de faire de la France un leader dans les questions de droits de l'homme (Irak), mais aussi dans l’attirance des réfugiés politiques ( France terre d’acceuil : 180.000 dossiers en 2019, mais la politique migratoire pâtit à cette image), ou dans la solidarité internationale face aux attaques de Daesh, qui prennent dès lors la forme d’une atteinte directe aux droits de l’homme, entraînant en 2015 une manifestation de 1,5 millions de personnes et 44 dirigeants internationaux.

1. Les vecteurs de la diffusion culturelle.

Fort de cette richesse culturelle la France vend quatre fois plus de droits d’auteur qu’elle n’en achète à l’étranger. Elle a mis en place des vecteurs de diffusion de la culture française que sont :

* Lycées français et alliance française.
* Les media : chaînes de TV internationale, comme France 24 ; radio comme RFI.
* Les grandes FTN ambassadrices françaises comme dans le luxe.
* Des grands événements comme l’organisation des festivals de renommée internationale comme Cannes pour le cinéma ou Avignon pour le théâtre ; dans le sport avec l’organisation des jeux olympiques 2024 à Paris ou de la coupe du monde de rugby 2023.
* Le cinéma : au nom de la politique d’exception culturelle, qui entend ne pas traiter la culture comme une marchandise, elle aide au financement des créations culturelles et défend des quotas de création nationale.
* Les portails internet des agences de l’Etat, dont LatitudeFrance en lien avec les deux millions d’expatriés.

1. **L’industrie est au cœur de la mondialisation :**
2. La mondialisation permet la création d’un marché mondial de l’industrie.

* Echanges de biens mondialisés.
* Mais déséquilibrés entre nord et sud.

1. Et la DIT.

* Théorie des avantages comparatifs et de la DIT.
* L’industrie adopte la DIT : chaîne de valeurs internationalisées.

1. Qui profite aux entreprises internationales.

* De grandes FTN apparaissent.
* Déséquilibre N/S.
* Activités prédatrices des FTN des pays dvpés.

1. **La mondialisation industrielle et le développement :**
2. La mondialisation industrielle permet le développement des PVD.

* Stratégies d’exportation de matières premières.
* Stratégies de remontée des filières.

1. Mais entraîne la désindustrialisation des pays développés.

* La désindustrialisaiton, chiffre et réalité.
* La course à l’innovation pousse vers le dvpt des hautes technologies.

1. Ce qui n’est pas sans poser problème :

* Abus sociaux et écologiques des FTN dans les sud.
* La dénonciation des délocalisations et de la rupture des chaines de valeurs.
* Les tentatives de réindustrialisations récentes.

1. **La mondialisation implique la transformation des espaces industriels :**
2. Les bassins traditionnels sont en crise.

* Les bassins traditionnels miniers des premières révolutions industrielles sont en crise.
* Exemple de la Rust Belt et du bassin minier français.
* Mais la logique territoriale reste parfois d’actualité : exemple du Jura.

1. Tandis que de nouveaux espaces « carrefours » s’ouvrent à l’industrie :

- littoraux et ZIP.

- frontières : exemple des maquiladoras.

- technopoles : exemple d’une technopole.

1. Et l’Etat tente d’intervenir à travers l’aménagement du territoire :

* Soutien aux pôles industriels innovants : « pôle de compétitivité ».
* Soutien aux pôles en crise : réindustrialisaiton du bassin minier.

1. La course à l’innovation :
2. La mondialisation entraîne une course à l’innovation :